

ment plus abondant, mais encore de meilleure qualité.

Les pertes occasionnées par le semis à la volée sont un véritable impôt payé à la routine, impôt bien plus exorbitant que toutes les taxes directes présentes ou futures. Dans une seule paroisse, il se gaspille ainsi au-delà de 3,000 minots de grains par année et plus de deux millions dans la seule province de Québec.

Tous ces déficits de grains qui pourraient nourrir une portion notable de notre population, n'auraient pas lieu si l'usage des semoirs était apprécié et pratiqué par nos cultivateurs. De temps immémorial, les semailles se sont faites à la main et l'on éprouve une extrême répugnance à changer des habitudes qui nous ont été léguées par nos ancêtres. Sans doute, il y a de nombreuses améliorations qu'on ne doit adopter qu'avec une grande circonspection et seulement après les avoir essayées en petit dans les circonstances ordinaires où l'on se trouve. Mais le semoir n'est pas dans ce cas-là. Les avantages sont incontestables, son fonctionnement est facile, il n'est pas compliqué, et peut être aisément mis en ordre lorsque quelques-unes de ses parties se dérangent.

Si l'on réfléchissait à ces faits, si on les soumettait à l'examen d'un esprit droit et non préjugé, les semoirs mécaniques et, en général tous les instruments de culture inventés et perfectionnés pour venir en aide à la main-d'œuvre inhabile ou pour la remplacer quand elle fait défaut; tous ces instruments, disons-nous, considérés aujourd'hui par le plus grand nombre comme des objets de luxe et de fantaisie, feraient bientôt partir du matériel de culture dans toute exploitation agricole un peu importante.

Notre propre expérience nous permet de reconnaître qu'à part les surfaces très-inclinaées, ou *excessivement* mal préparées, les semoirs mécaniques sont préférables au travail à la main, par la perfection de l'ouvrage, par l'économie de semence et de main-d'œuvre et par l'augmentation des produits.

Il est encore une autre considération qu'il ne faut pas oublier dans l'appréciation des semences. Tous les cultivateurs savent que l'entretien des animaux de travail est une des dépenses les plus importantes d'une culture. Sans avoir fait de grands calculs, ils sont convaincus que s'ils pouvaient diminuer le nombre de leurs chevaux sans nuire aux besoins de leur exploitation, ils réaliseraient des bénéfices considérables. Si, par exemple, avec quatre chevaux, ils pouvaient faire autant de travaux qu'ils en font aujourd'hui avec six, ils obtiendraient un bénéfice de 33 par cent en sus des profits qu'ils font avec les moyens ordinaires de culture.

En substituant le semis au semoir mécanique au semis à la main, cette économie désirable serait réalisée; car les semoirs non-seulement déposent la semence en terre, mais encore la recouvrent et même quelques-uns roulent la terre, c'est ce que nous voyons en particulier dans le semoir *Vessot*. Il n'est donc plus besoin de herser ni de rouler, c'est au moins l'économie de deux chevaux sur six.

Mais, nous dira-t-on, les semis ne sont pas les seuls travaux importants d'une culture; nous avons encore les sarclages, les charroyages de foin et de grains, lors de la récolte. Ces derniers travaux sont certainement très-importants et il faut les faire en temps opportun, sans quoi on s'expose à des pertes considérables. Cependant, ils n'exigent pas un nombre aussi grand d'animaux de travail, surtout si l'on adopte la mise en meules pour le foin et la mise en quintaux pour le grain. Généralement, dans les cultures où il est besoin de six chevaux pour faire les travaux des semailles quatre suffisent pour effectuer les charroyages des

récoltes. On peut donc admettre que si, par l'introduction des semoirs on peut ensemençer la terre avec quatre chevaux, ces quatre chevaux suffiront pour tous les autres besoins de la culture.

Maintenant, avec la nourriture qu'auraient coûté les deux chevaux dont nous n'avons plus besoin, nous pourrions nourrir abondamment et même engraisser un nombre égal de bêtes-à-cornes, vaches ou bœufs, dont les produits augmenteraient singulièrement les profits de la culture.

Quant aux labours, faisons-les en automne, sur tous les terrains où il convient de les exécuter et quatre chevaux suffiront à la besogne. Mais supposons même qu'ils ne suffisent pas, nous avons pour les aider les bœufs que l'on a l'intention d'engraisser pendant l'hiver et qu'on peut faire labourer en attendant le commencement de l'hivernage.

Ainsi donc de quelque côté que nous envisagions l'introduction des semoirs, les avantages sont immenses en faveur de ces instruments et ils acculent, jusque dans leurs derniers retranchements, les préjugés de la routine. Ni la répugnance que l'on éprouve contre toute innovation, ni le soi-disant prix élevés des semoirs ne peuvent tenir contre les nécessités des temps actuels.

Les raisons que nous venons de faire connaître sont celles qui ont travaillé le plus fortement en faveur de l'introduction des faucheuses et des moissonneuses, et les cultivateurs les ont si bien comprises qu'aujourd'hui un grand nombre se sont procurés une de ces utiles machines et que tous désirent en faire l'acquisition le plus tôt possible.

Espérons qu'il en sera de même des semoirs. Ce qu'il faut c'est les faire connaître. Que les fabricants de semoirs annoncent leurs machines dans les journaux des différentes localités surtout dans ceux qui s'adressent plus spécialement à la classe agricole et ils verront que les cultivateurs savent apprécier les moyens qu'on leur présente de faire économiquement leurs travaux de culture.

Les deux grands moyens d'augmenter les profits de l'industrie agricole sont la diminution des dépenses et l'élevation des rendements. Le semoir à lui-même résout tout ce problème: il économise sur la main-d'œuvre, sur le travail des bêtes de trait et sur la quantité des semences; et, en mettant les graines dans la meilleure position pour qu'elles puissent végéter, il augmente l'abondance des récoltes.

Le nombre de semoirs que nous pouvons recommander pour leur perfection dans l'exécution des semis est assez considérable et les cultivateurs n'ont que l'embarras du choix. Nous nommerons entre autres les semoirs Garrett, Smith, Hornsby et Ashby d'invention anglaise mais construits d'une manière irréprochable par quelques maisons américaines et canadiennes. M. Wm. Evans de Montréal tient un dépôt de ces machines.

Mais nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur un semoir d'invention canadienne qui ne le cède en rien aux précédents et qui a même sur eux de grands avantages, par exemple celui de pouvoir semer de la graine de foin en même temps que le grain et de rouler la terre après l'ensemencement. Cet instrument porte le nom de *Semoir et herse combinés de Vessot*, et est en vente à Joliette.

L'inventeur réclame pour son instrument les propriétés suivantes:

- 1o. La graine est distribuée régulièrement en lignes de profondeur convenable et recouverte d'une manière parfaite.
- 2o. Il sème, herse et roule en même temps.
- 3o. Le mécanisme est simple et l'usage très-lent. La herse est formée de quatre parties et les dents sont fixées